

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 4 April 2021

GEC(2021)3

COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE (GEC)

PROJET DE RAPPORT sur la place des garçons et des hommes dans les politiques pour les droits des femmes et l'égalité de genre

Préparé par Claire Guiraud & Romain Sabathier

Sommaire

RESUME EXECUTIF	3
I. INTRODUCTION.....	4
II. CADRAGE DU CHAMP « GARÇONS, HOMMES ET EGALITE ».....	8
a) Une place ou des places pour les garçons et les hommes ?.....	8
b) Raisons et objectifs de l'action publique.....	9
c) Points de vigilance.....	16
a) CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE.....	21
a) Des initiatives visant le développement d'un diagnostic informé scientifiquement et d'un cadrage normatif et politique partagé.....	21
b) Initiatives visant les garçons et les hommes comme freins aux droits des femmes et à l'égalité de genre	23
c) Initiatives visant les garçons et les hommes comme agents de promotion des droits des femmes et du changement vers l'égalité de genre	26
d) Initiatives visant les garçons et les hommes comme victimes collatérales de la domination masculine.....	29
b) PRÉCONISATIONS.....	31
ANNEXES.....	35
Annexe 1 - Liste des entretiens	35
Annexe 2 - Questions méthodologiques.....	35

RESUME EXECUTIF

L'intitulé "hommes, garçons et égalité" peut de prime abord apparaître comme une évidence, marquée du sceau de la "modernité" et de l'aspiration à jouir ensemble demain d'une société égalitaire. Néanmoins, il est nécessaire de clarifier les termes du débat avant de s'engager dans le "comment faire ?". Cette lucide prudence est partagée par des voix de plus en plus nombreuses au niveau de la recherche, de la société civile et des institutions. Ce point d'étape en matière de politiques publiques et cette clarification des enjeux sont l'objet du présent rapport commandé par la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe.

Les enjeux sont forts : maîtriser un agenda des droits des femmes et de l'égalité de genre encore récent et fragile, et éviter les pièges nombreux dans un contexte de menaces croissantes sur les avancées dans ces domaines. En effet, trop souvent, la réflexion sur les garçons et les hommes dans les politiques d'égalité est partielle et comprise comme recouvrant la seule question des garçons et des hommes comme éventuels bénéficiaires des politiques d'égalité, plutôt que selon une approche globale et complète des rapports de pouvoir et des multiples positions qu'occupent les garçons et les hommes dans les relations sociales, à savoir :

- place 1 - les garçons et les hommes comme freins à l'égalité,
- place 2 - les garçons et les hommes comme agents du changement pour l'égalité,
- place 3 - les garçons et les hommes comme victimes collatérales de la domination masculine.

Au-delà de reposer sur un diagnostic parfois partiel, la focalisation sur les garçons et les hommes peut conduire à moins de ressources et d'attention pour les droits des femmes et pour les organisations de femmes / féministes, pourtant déjà sous-financées, ainsi que par le relai - conscient ou inconscient - d'un narratif soutenant, au nom de "l'égalité de genre", qu'après le temps des femmes serait venu le temps des hommes. Ce narratif remet subtilement en cause la persistance d'une domination masculine systémique et puise parfois dans les rhétoriques des mouvements masculinistes, dont les terrains et modes opératoires évoluent rapidement et de manière inquiétante. Le terrain est également miné par une intense bataille des mots et des concepts, ainsi que par des mésinformations et mythes : "pères sacrifiés", "nouveaux pères", "une justice et une école des femmes contre les hommes", "la domination féminine sur les hommes", "la violence des femmes contre des hommes", le "syndrome d'aliénation parentale", etc.

Expliciter et promouvoir une approche globale permet de n'éluder ni la question centrale de la responsabilité de certains hommes (qu'ils agressent, discriminent, ou captent le pouvoir) et des privilèges dont bénéficient l'ensemble du groupe des hommes, ni l'influence des groupes masculinistes, ni d'examiner comment des politiques visant les hommes peuvent être bénéfiques en matière d'égalité et de droits des femmes.

Concernant les hommes agents du changement pour l'égalité, et s'appuyant sur les leçons en train d'être tirées notamment par ONU Femmes de son expérience sur ce champ, la présente étude recommande de se concentrer sur des changements politiques structurels et sur les hommes de pouvoir. Desserrer la prison des normes et stéréotypes de genre pour accroître les libertés personnelles pour les femmes et les hommes (au niveau individuel) doit toujours aller de pair avec l'action déterminée pour en finir avec la domination du groupe des hommes sur le groupe des femmes (au niveau structurel).

I. INTRODUCTION

Afin de répondre à la volonté de la Commission pour l'Egalité de genre (GEC) du Conseil de l'Europe d'**approfondir sa réflexion sur la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes**, il a été demandé à Claire Guiraud et Romain Sabathier d'élaborer conjointement, dans un temps et sous un format courts, une *"étude faisant état des activités et expériences au niveau national et international sur la question des hommes et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et donnant des orientations pour l'action du Conseil de l'Europe"*. Cette étude est destinée à informer ce débat en vue des travaux de la GEC prévus lors de sa session plénière des 14 et 15 avril 2021.

Ce travail s'inscrit dans les objectifs fixés par la Stratégie pour l'Egalité de Genre 2018-2023 du Conseil de l'Europe qui reconnaît l'importance de l'implication des hommes et des garçons pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier au regard de l'objectif stratégique de prévenir et de combattre les stéréotypes liés au genre et le sexisme.

En introduction, il paraît important de constater qu'en effet, **l'intitulé « garçons, hommes et égalité » fait l'objet d'une visibilité accrue depuis quelques années** : la littérature sur le sujet est abondante et les initiatives s'en revendiquant sont croissantes, de l'échelle locale au niveau global.

Si l'étiquette est récente, en revanche, interroger la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité est aussi ancien que l'est la place et la responsabilité des hommes dans les inégalités de genre : elle a toujours été et demeure centrale. Et depuis la nuit des temps, des femmes et quelques hommes se sont rebellé-e-s contre cet ordre inégalitaire. Aussi, les politiques des droits des femmes et de l'égalité ont toujours cherché à rééquilibrer la place des femmes et des hommes dans la société, et toujours « intégré » les garçons et les hommes (ex: reconnaissance des violences dans le code pénal – pour faire reculer l'emprise des hommes sur le corps des femmes ; ou politiques d'éducation à l'égalité pour les filles et les garçons afin de lutter contre les stéréotypes ; mise en place de congés parentaux et de paternité).

L'émergence de cet intitulé souvent perçu, à tort, comme autonome et indépendant des politiques de promotion des droits des femmes résulte de facteurs multiples, notamment :

- **Société civile** De certaines femmes engagées qui demandent le soutien d'hommes, en particulier dans des contextes où ces derniers maîtrisent l'écrasante majorité des ressources et où les femmes peuvent ne pas avoir encore l'égalité des droits. En France par exemple, entre 1870 et l'entre-deux guerres, le mouvement féministe comptait 30% d'hommes, dont certains mettaient leurs journaux ou autres ressources à disposition (Jacquemart, 2015). Lors des mouvements de libération des femmes dans plusieurs pays dans les années 1970, des compagnons activistes sont invités par des femmes à s'interroger, à leur niveau, sur la reproduction d'archétypes masculins dominants¹.

¹Aux États-Unis par exemple, Warren Thomas Farrell est invité à siéger aux instances dirigeantes de NOW et à créer un sous-groupe réservé aux hommes. Il est aujourd'hui considéré comme un des pères des "Men's studies", s'est détaché du mouvement

Puis se développent des organisations dont l'objet spécifique demeure la contribution des hommes au mouvement féministe : Promundo en 1977 au Brésil, membre du réseau international MenEngage créé lui en 2004 en sont des exemples.

- ***Sphère académique*** Du développement d'une critique féministe dans le champ de la recherche avec la naissance du concept de "genre", visant le double objectif de « *sortir les femmes de l'invisibilité (...) mais aussi d'ouvrir la « boîte noire » que constitue ce « groupe social des hommes* », *jusque-là non spécifié en tant que catégorie de sexe, dominante en l'occurrence.* »². En réponse, les Men's studies se développent, puis les Masculinities studies à partir des années 1980³.
- ***Anti-féminismes***⁴ De l'influence des discours masculinistes dénonçant une « crise de la masculinité ». L'histoire des antiféminismes et des masculinismes est désormais documentée, de ses épisodes meurtriers (la chasse aux sorcières durant la Renaissance en Europe ou l'attentat masculiniste de Toronto en 2018), à l'évolution de ses formes et stratégies (par ex. la "manosphère" en ligne).
- ***Etats et Organisations Internationales*** Des orientations impulsées par quelques pays et relayées par des organisations internationales. C'est en Suède et en Norvège que pour la première fois des quotas volontaires au sein de partis politiques sont mis en place pour limiter la suroccupation par les hommes de certains postes de pouvoir. En 1993 la Norvège devient le 1er pays au monde à instaurer un congé de paternité. En 2006 la Présidence finlandaise de l'Union européenne use du slogan "L'égalité de genre a besoin des hommes, les hommes ont besoin de l'égalité de genre". La question des hommes dans l'égalité de genre est désormais l'une des quatre priorités du Programme de coopération sur l'égalité de genre du Conseil Nordique des Ministres⁵ ce qui s'est concrétisé par des activités financées dans les pays dits en développement⁶.

Dans ce contexte, face à la diversité des discours, des pratiques et des influences croisées, il apparaît comme essentiel de prendre le temps de la réflexion, afin de reposer deux questions fondamentales : « garçons, hommes & égalité », pourquoi, et comment ?

Après avoir clarifié les termes, identifié les objectifs poursuivables et les risques à éviter (Partie I), un échantillon d'initiatives opérationnelles sont présentées (Partie II). Sept préconisations sont enfin formulées en direction du Conseil de l'Europe et des Etats membres pour poursuivre la prise en compte des places des garçons et des hommes dans les politiques de droits des femmes et d'égalité de genre.

féministe et ses ouvrages inspirent de nombreux groupes masculinistes. Voir par exemple cet article de presse : <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1993-08-09-vw-22148-story.html>

² Jean-Yves Le Talec, *Des Men's Studies aux Masculinity Studies : du patriarcat à la pluralité des masculinités* <https://journals.openedition.org/sociologies/5234>

³ Hearn, J et al. 2012. "Hegemonic Masculinity and Beyond- 40 Years of Research in Sweden", *Men and Masculinities* April 2012 vol. 15 no. 1 31-55

⁴ Voir p. 6 pour les précisions terminologiques relatives à "anti-féminismes", "masculinismes" et "mythe de la crise de la masculinité".

⁵ <http://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1283606/FULLTEXT01.pdf>

⁶ Par exemple, l'enquête internationale de référence sur les hommes et l'égalité de genre - IMAGES (2017) - réalisée en Egypte, au Liban, au Maroc et en Palestine, a été impulsée par ONU Femmes, sous l'égide du Programme régional onusien "Hommes et femmes pour l'égalité de genre" financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). L'enquête 2015-2020 "Becoming Men" coordonnée par l'Université Van Amsterdam au Pays-Bas et ayant reçu 2 millions d'euros de fonds de l'Union européenne, porte sur des hommes de 6 villes d'Afrique du Sud et de Tanzanie. Le réseau Men Engage, lancé avec le soutien financier des gouvernements norvégien et suédois, paraît particulièrement s'ancrer dans des pays du sud : lancement au Népal en 2007, symposiums au Brésil (2009), en Inde (2014), au Rwanda (2020), et ses actions et membres semblent principalement issus des pays en voie de développement.

Le choix des mots pour le dire

La question de la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité est abordée au travers d'une grande diversité de termes et d'expressions, à savoir : l'« implication », l'« inclusion », l'« intégration » ou l'« engagement » des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité ; une réflexion sur la « place », la « position », le « rôle », la « responsabilité » des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité ; la « participation » ou la « contribution » des garçons et des hommes aux politiques d'égalité ; le besoin ou les attentes vis-à-vis des garçons et des hommes de « soutien », de « solidarité », d'être des « partenaires actifs », des « alliés » des mouvements des droits des femmes et des politiques d'égalité ou encore des « agents du changement »

La diversité de ces expressions est révélatrice du fait que **les contours et le sens de ce champs semblent être compris de manière diverse voire parfois erronée**. Ainsi, parler d'« inclure » ou d'« intégrer » les garçons et les hommes dans les politiques d'égalité sous-entend qu'ils en seraient aujourd'hui illégitimement exclus. En préalable, il est donc précisé ici que la notion de « **place des garçons et des hommes dans les politiques des droits des femmes et d'égalité de genre** » semble être la plus pertinente pour traiter de manière générale de la problématique en question.

Quelques concepts clés

Le terme **masculinité(s)** recouvre les « comportements, langages et pratiques (...) que l'on associe communément aux hommes et qui, partant, sont définis comme non féminins. (...) La masculinité varie selon les époques, les contextes socioculturels et au sein des groupes et des réseaux ; et les hommes expriment leur masculinité de façons diverses et parfois contradictoires » (Conseil de l'Europe⁷). Dans les années 1970 émerge le concept de « **masculinité hégémonique** », précisé plus tard par R. W. Connell, sociologue australienne, qui envisage quatre types de masculinités : hégémoniques, complices, subordonnées, et marginalisées, en pensant le genre « par rapport aux autres structures sociales : classes et races »⁸.

Le terme **féminité(s)** désigne « les différentes notions de ce que signifie être une femme, y compris les idéaux sur les caractéristiques, les rôles et les identités des femmes, qui sont construits sur la base de facteurs culturels, sociaux et biologiques et changent avec le temps » (EIGE)⁹.

Le féminisme est « un mouvement visant à mettre fin au sexisme, à l'exploitation et à l'oppression sexistes et à réaliser la pleine égalité de genre en droit et en pratique » (Conseil de l'Europe)¹⁰

Le pro-féminisme désigne généralement les hommes qui soutiennent les revendications des mouvements féministes et veillent à ne pas reproduire des rapports de domination par une démarche de réflexion et de déconstruction de leurs propres comportements et de leurs privilèges.

Masculinisme, antiféminisme, manosphère : « Du côté anglophone, le mot [masculisme] est employé le plus souvent pour désigner l'idéologie patriarcale (...). Du côté francophone, à partir des années 90, le mot est de plus en plus fréquemment employé pour désigner un courant antiféministe (...) un mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions. »¹¹ **La manosphère** désigne

⁷ Whitehead, S.M., Barret, F.J., *The Masculinities Reader*, Polity Press, 2004 cité par <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/masculinities#/%2267587103%22:111>

⁸ Delphine Moraldo, « Raewyn Connell, Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 11 juin 2014, consulté le 01 mars 2021. <http://journals.openedition.org/lectures/13753>

⁹ EIGE, *Gender Equality Glossary & Thesaurus* <https://eige-europa-eu/thesaurus/terms/1129>

¹⁰ Conseil de l'Europe, *Le féminisme et les mouvements de femmes* - <https://urlr.me/S1mHv>

¹¹ Francis Dupuis-Déri, *Le « masculinisme » : une histoire politique du mot*, *Recherches féministes*, Volume 22, Numéro 2, 2009, p. 97-123, mis en ligne le 15 février 2010, consulté le 01 mars 2021 <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2009-v22-n2-rf3635/039213ar/>

des « groupes de personnes, principalement des hommes, fermement opposés au féminisme et à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société. Ces groupes transnationaux, actifs principalement en ligne, ont le sentiment que le renforcement des droits des femmes et de l'égalité se fait au détriment des hommes. »¹² Originellement, les activistes masculinistes « sont des hommes hétérosexuels de race blanche disproportionnellement issus de la classe moyenne aisée, âgés de 35 à 60 ans et généralement avec un niveau d'éducation élevé. »¹³ La manosphère rassemble également des hommes plus jeunes. Ce sont les « masculinistes 2.0 ».

Les masculinistes mobilisent fréquemment l'idée d'une **crise de la masculinité**, qui désignerait le trouble que subissent les garçons et les hommes du fait de normes sociétales trop changeantes et contradictoires. Le discours de crise de la masculinité est très ancien et revient à chaque fois que les femmes gagnent en autonomie¹⁴. Selon le chercheur en sciences sociales Francis Dupuis-Déri, la « crise de la masculinité » est davantage « un refus de la part des hommes de l'égalité et leur réaffirmation de l'importance d'une différence hiérarchique entre les sexes »¹⁵.

Ce discours trouve également écho dans les mouvements / réseaux qui ont fait du « genre » leur cheval de bataille, après le droit à l'avortement ou les droits des personnes LGBT+. Ces mouvements s'opposent notamment à l'éducation à l'égalité à l'école, craignant la « dévirilisation » et la « propagande homosexuelle » auprès des garçons.

Le **coût de la domination masculine** désigne les contraintes induites pour les hommes par la domination masculine : « la rétention affective et émotionnelle, la peur de perdre la face ; l'investissement dans toutes les formes de compétition qui donnent accès à la réussite, la visibilité, à l'estime des pairs, aux ressources matérielles ; une valorisation des conduites à risque, de formes d'agressivité »¹⁶. Il peut s'entendre « soit comme un coût objectif pour la société, soit comme un coût subjectif supporté par les hommes »¹⁷. **La notion de « coûts » de la masculinité est également au cœur de la rhétorique masculiniste.** Rappelons donc que les « coûts » doivent être « traités dans le cadre des rapports de domination que constituent les rapports sociaux de sexe », car « si l'apprentissage d'une façon d'être au monde et d'une vision du monde « masculiniste » peut avoir des coûts secondaires, il permet avant tout de jouir de privilèges incomparables pour le reste de la vie. »¹⁸

Le **privilège masculin/des hommes** (male privilege) désigne l'ensemble des avantages qui découlent du fait de naître et de grandir homme, tels que : « l'accès facilité à des ressources matérielles (pouvoir, argent), à davantage de liberté (occupation de l'espace, disposition de son temps libre, ...), la possibilité d'avoir moins de responsabilité et d'implication émotionnelle dans la sphère familiale, d'avoir davantage de légitimité (dans les conversations) et davantage de sécurité (moindre exposition aux agressions y compris sexuelles) »¹⁹. La plupart des hommes n'ont pas conscience de ces avantages, que l'on ne choisit pas d'avoir ou pas et qui sont non-dits : « Si ces hommes (...) perçoivent bien que ce sont des hommes qui mettent « des bâtons dans les roues » des femmes, ils n'en déduisent pas pour autant que c'est grâce à cette action de domination collective et individuelle que leurs propres vies se trouvent améliorées, privilégiées ».

¹² Breum Andersson, cité dans le Rapport de la 16^{ème} réunion de la GEC du Conseil de l'Europe, novembre 2019 - <https://rm.coe.int/09000016809cb578>

¹³ Mélissa Blais, in Men, Masculinities and Intimate Partner Violence (Routledge, 2020)

¹⁴ Déjà en -195 à Rome, après l'une des premières manifestations de femmes recensées dans l'histoire, le consul Caton l'ancien s'inquiète du manque d'autorité de leurs maris, insultent les femmes de "filles de rue" et dira : "si elles deviennent vos égales, elles vous domineront".

¹⁵ Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe- Cahiers du Genre 2012/1 (no 52) - publié chez L'Harmattan - <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-1-page-119.htm>

¹⁶ M. Kaufman, Cracking the Armour. Power, Pain and the Lives of Men, Viking Press, 1993. Extrait de Gérer les « coûts de la masculinité » ? Inflation mythiques, enjeux pratiques – Erik Neveu p. 111-139 <https://books.openedition.org/pur/67098?lang=fr#ftn15>

¹⁷ Clément Arambourou citant Anne Verjus, dans Boys don't Cry ! Les coûts de la domination masculine. PUR, Rennes, 2012, 332 pages, Dans Travail, genre et sociétés 2014/1 (n° 31), pages 195 à 198 <https://urlr.me/H6YVv>

¹⁸ Léo Thiers-Vidal, De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive, Dans Nouvelles Questions Féministes 2002/3 (Vol. 21), pages 71 à 83 <https://urlr.me/LB2zj>

¹⁹ Peggy McIntosh avec "White Privilege: Unpacking the Invisible Knapsack" (1989) cite par Ségolène Roy dans Mediapart "Le privilège masculin", mis en ligne le 4 décembre 2017 <https://blogs.mediapart.fr/segoleine-roy/blog/041217/le-privilège-masculin-0>

II. CADRAGE DU CHAMP « GARÇONS, HOMMES ET EGALITE »

A la vue de la grande diversité d'activités pouvant relever du champ « garçons, hommes et égalité », il paraît nécessaire de clarifier les raisons de ces actions (pourquoi) et leurs objectifs (pour quoi faire), pour révéler les enjeux en présence et pointer les éventuels écueils.

a) Une place ou des places pour les garçons et les hommes ?

L'analyse des initiatives et des discours permet **d'identifier trois « places »** qu'occupent les garçons et les hommes dans les relations sociales et dans les politiques d'égalité :

1. Les **hommes comme freins à l'égalité, par leurs comportements individuels** (par exemple lorsqu'ils sont agresseurs ou qu'ils ne prennent pas leur part dans le partage du travail non rémunéré) ou **collectifs** (lorsqu'ils s'organisent pour résister aux progrès vers l'égalité des femmes et des hommes, tels que les mouvements antiféministes, dont les groupes masculinistes ou « anti-genre »).
2. Les hommes **comme agents du changement, qui se mobilisent pour l'égalité, à titre individuel** (par une réflexion sur leur comportement, leurs privilèges et la transformation des normes du genre et des masculinités) ou **collectif** (par un investissement dans les organisations féministes) avec un enjeu stratégique concernant les « **hommes de pouvoir** » qui sont en position d'avoir un impact démultiplié.

Ces deux premières « familles » d'interventions constituent en réalité un continuum d'actions : tout homme qui ne représente pas un frein est en passe de devenir un agent du changement vers l'égalité. Aussi, deux raisons d'agir en découlent :

- Rationnel #1 - Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation des droits des filles et des femmes et l'égalité femmes-hommes : de freins à l'égalité, ils doivent en devenir les agents, et les hommes en situation de pouvoir ont, à ce titre, une responsabilité particulière.
 - Rationnel #2 - Les mouvements masculinistes menacent les progrès accomplis.
3. Certains garçons et hommes **comme « victimes collatérales »** du système de genre et des stéréotypes associés au masculin (coût de la domination masculine), qu'il s'agisse de **violences subies de la part d'autres hommes** (violences verbales, physiques ou sexuelles, y compris incestueuses, particulièrement contre les garçons, les hommes gays ou trans ou les garçons et les hommes qui ne se conforment pas aux stéréotypes de genre) ou **du poids des normes de genre qui peuvent aussi piéger et limiter des hommes** en conduisant par exemple à une plus forte propension aux comportements à risque, à un moindre recours à la prévention en termes de santé, à un désinvestissement scolaire, etc..

De ce constat découle une nouvelle raison d'agir :

- Rationnel #3 : les garçons et hommes qui ont un intérêt, soit de court terme, soit de long terme, à l'égalité et la fin de la domination masculine.

b) Raisons et objectifs de l'action publique

Raison #1 - Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation des droits des filles et des femmes et l'égalité femmes-hommes : de freins à l'égalité, ils doivent en devenir les agents, et les hommes en situation de pouvoir ont, à ce titre, une responsabilité particulière.

- **Faits et données :** Ainsi que l'énonce la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023, aujourd'hui encore, les femmes sont confrontées à des inégalités criantes – notamment en matière de travail non rémunéré - et à des violences massives fondées sur le genre. En la matière, on ne peut faire l'économie de s'interroger **sur ce que les hommes font – ou ne font pas, et de l'impact de ces comportements sur la vie des femmes ?**
 - **Violences** Depuis l'âge de 15 ans, **une femme sur cinq (22%)** qui est ou a été impliquée dans une relation avec un partenaire a subi des violences physiques et / ou sexuelles. Les femmes concernées ont indiqué à **99,5%**²⁰ **qu'il s'agissait d'un partenaire homme**. Par ailleurs, lorsque les personnes interrogées ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles depuis l'âge de 15 ans de la part d'un **agresseur en dehors du couple, il s'agissait dans 97% des cas d'un homme. 1 femme sur 2 tuées dans le monde** en 2012 a été tuée par son partenaire ou un membre de sa famille²¹.
 - **Partage des métiers liés aux soins** Au total en Europe, la proportion d'hommes dans tous les métiers de soins représente entre environ 10 % à 20 %²² de la main d'œuvre.
 - **Partage du travail non rémunéré et rémunéré** Au sein de l'UE, **les hommes passent 17 heures par semaine de moins que les femmes dans le travail non rémunéré** (9 heures contre 26 heures), et 7 heures de plus que les femmes dans du travail rémunéré (33 heures contre 40 heures) et **gagnent en moyenne 16% de plus** que les femmes par heure pour le même travail²³.

Ces chiffres sont un préalable essentiel à rappeler car ils fondent depuis plusieurs siècles, et en particulier ces dernières décennies, le mouvement féministe et les politiques pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Le caractère systémique, et donc politique, des inégalités défavorables aux femmes en tant que femmes est encore loin d'être compris et admis par l'ensemble des populations et leurs représentant-e-s.

"Nouveaux pères" ou "pères sacrifiés" : revenir aux faits

L'expression « *nouveaux pères* » désigne les pères qui s'investissent dans leur vie familiale et suggère qu'une révolution se serait opérée par rapport aux générations précédentes. Malgré les progrès, les chiffres démontrent pourtant que l'égalité est encore loin d'être atteinte en la matière.

L'expression « *pères sacrifiés* », utilisée d'abord par des organisations masculinistes se revendiquant du « droit des pères », désigne les pères dont le droit de garde de leurs enfants leur serait illégitimement retiré, du fait d'une justice qui serait favorable aux mères, ou de

²⁰ Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), *gender-based violence against women survey dataset*, 2012 <https://urlr.me/8Y7Qy> - page 27.

²¹ Spotlight Initiative, ONU & UE

²² Note de travail 3ème conférence ICMEQ 2016 - <https://urlr.me/RrcD4>

²³ Note de travail 3ème conf ICMEQ 2016 - <https://urlr.me/RrcD4>

la manipulation des mères, évoquant parfois un « *syndrome d'aliénation parentale* ». En réalité, la grande majorité des pères ne demandent pas la garde alternée de leurs enfants, et lorsqu'ils la souhaitent, ils l'obtiennent dans une écrasante majorité des cas²⁴. Quant à l'allégation du « *syndrome d'aliénation parentale* », qui vise à décrédibiliser la parole de la mère, exceptionnellement du père ou de l'enfant, c'est un concept critiqué par la communauté scientifique qui ne le reconnaît pas (il n'est reconnu ni par le Manuel DSM5 de l'Association Américaine de Psychiatrie²⁵, ni par l'Organisation mondiale de la santé). A l'inverse, la recherche démontre que les fausses allégations de maltraitance ou de négligences sur les enfants sont marginales²⁶.

La question de l'autorité paternelle est au fondement du patriarcat et des évolutions juridiques ont conduit à une égalité parentale des deux parents. Il convient de ne pas minorer les résistances que cela peut susciter.

A l'inverse, **par leurs comportements individuels ou collectifs, les hommes peuvent contribuer au changement et devenir des alliés**, solidaires des mouvements de femmes et des politiques d'égalité. A ce titre, les hommes de pouvoir disposent d'une responsabilité particulière, tels que les hommes politiques, les chefs d'entreprise, les directeurs de rédaction, les magistrats ou les policiers, les leaders religieux, par exemple. Par ailleurs, d'un point de vue stratégique, des modèles identificatoires d'hommes engagés peuvent faciliter la mise en dynamique d'autres hommes – bien qu'il faille veiller à ne pas cautionner l'idée que la parole d'un homme disposerait de davantage de crédit que celle des femmes.

- **Partage du pouvoir** 83% des postes de N°1 en politique en Europe sont occupés par des hommes (chefs d'Etats et de gouvernements, chefs de gouvernements régionaux, maires -Conseil de l'Europe, 2017). 95% des postes à responsabilité dans le secteur de la technologie sont occupés par des hommes²⁷. 94% des 100 plus grosses entreprises des médias sont dirigées par des hommes²⁸.

➤ **Objectifs visés par l'action publique** : afin de soutenir le changement des comportements individuels ou collectifs des hommes pour la pleine réalisation des droits des filles et des femmes et l'égalité femmes-hommes, les politiques d'égalité devraient :

Pour lever les freins...

- Promouvoir et appliquer les lois, y compris les instruments internationaux tels que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) qui interdisent les violences et sanctionner les agresseurs pour faire reculer l'impunité ; mieux analyser les parcours et profils des agresseurs ; faire changer ces garçons et hommes, y compris pour mieux prévenir la récidive ; identifier et renforcer les ressources et les connaissances pour favoriser les changements positifs de comportements.

²⁴ En France, 18,8 % des pères font une demande de résidence alternée et 17,3 % des pères l'obtiennent effectivement.

²⁵ Patrizia Romito et Micaela Crisma <https://www.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-31.html>

²⁶ Hélène Romano, Suspicion d'abus sexuel chez les enfants de moins de quatre ans, À propos des fausses allégations Dans Le Journal des psychologues 2006/5 (n° 238), pages 40 à 44 <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2006-5-page-40.htm>

²⁷ PricewaterhouseCoopers, cité par Jessie Smith, A glass ceiling in male-dominated Big Tech is keeping innovating women from making their mark, mis en ligne le 13 Novembre 2019 <https://urlr.me/b5ytp>

²⁸ Nordicom citant l'Institut für Medien- und Kommunikationspolitik, in The media is a male business, mis en ligne le 26 février 2018 <https://www.nordicom.gu.se/en/latest/news/media-male-business>

- Promouvoir des mécanismes réellement incitatifs voire contraignants (ex : congé d'accueil de l'enfant partagé) pour un réel partage du travail domestique et de soin non rémunéré, y compris de la charge mentale associée.
- Promouvoir, voire imposer, un réel partage du pouvoir (ex : quotas).

... et soutenir la mobilisation pour le changement :

- Eduquer à l'égalité et notamment promouvoir le respect du consentement dès le plus jeune âge ; proposer des modèles d'identification positifs, divers et non stéréotypés.
- Promouvoir un discours de responsabilité vis-à-vis des hommes - et en priorité de ceux en position de pouvoir, une prise de conscience des privilèges dont ils bénéficient de manière consciente ou non.
- Promouvoir en tant qu'homme un discours de soutien vis-à-vis des mouvements féministes et pour les droits des femmes et vis-à-vis des politiques d'égalité ; contribuer en tant qu'homme à déconstruire les idées reçues et les caricatures sur les mouvements féministes et à décrypter les discours masculinistes et leurs influences dans le débat public (l'idée d'une crise de la masculinité par exemple).
- Refuser en tant qu'hommes les cadres de pouvoir non mixte et/ou non égalitaire (« *boys club* ») ; briser la complicité sexiste avec d'autres hommes ; dénoncer les violences ; soutenir les victimes.
- Mettre son pouvoir au service de la transition égalitaire, en y allouant notamment les moyens nécessaires.

Transformer ou déconstruire la ou les masculinité(s)²⁹?

S'il est utile de comprendre comment évoluent les normes et les injonctions associés aux hommes, comme aux femmes, **les politiques d'égalité devraient veiller en premier lieu à les déconstruire et les faire reculer et soutenir l'idée qu'il n'y a par nature ni identité féminine, ni identité masculine.**

La sociologue australienne Raewyn Connell qui a développé le concept de « masculinité hégémonique », a elle-même précisé qu'il s'agit là d'un outil d'analyse, et non pas de changement qui pourrait conduire à transformer la/les masculinité(s). Dans la même lignée, un nouveau champ de recherche se développe au sein des études de genre, celui de la critique de l'étude des masculinités (*Critical Studies on Men and Masculinities - CSMM*). Il est également intéressant de noter que si le champ des études des masculinités s'est largement développé ces dernières décennies, dans la lignée des *women's studies* devenues *gender studies*, les « féminités » en soit ne font pas l'objet de recherches.

²⁹ Voir également encadré sur les concepts clés.

Raison #2 - Les mouvements masculinistes menacent les progrès accomplis

- **Faits et données:** Si les comportements individuels des hommes peuvent faire obstacle à l'égalité de manière parfois inconsciente, certains groupes d'hommes s'organisent volontairement pour résister à la marche vers l'égalité, et avancent parfois masqués : ce sont les masculinistes.

Malgré le manque de données chiffrées pour mesurer le poids et les influences des organisations masculinistes, les recherches académiques et les témoignages des associations attestent du fait qu'elles continuent de gagner du terrain, a fortiori ces dix dernières années. Les recherches relèvent une grande capacité à épouser les évolutions conceptuelles et sociétales pour faire évoluer leurs discours, terrains et modes opératoires. De l'activisme sur le terrain, les masculinistes opèrent maintenant sur le web. D'activistes politiques revendiqués, ils recrutent désormais des profils d'intervenants sociaux, d'éducateurs ou de chercheurs. D'une revendication des "droits des pères", ils abordent maintenant des champs plus larges, tels que l'éducation ou la santé des hommes. Enfin, ils se réapproprient la notion d'intersectionnalité pour recruter aussi en dehors de leur public d'origine, chez des hommes non blancs et non hétérosexuels par exemple. Qu'ils contribuent à la diffusion de discours visant à troubler le diagnostic des inégalités ou qu'ils organisent des actions plus violentes contre les féministes et les femmes, les mouvements masculinistes menacent les femmes et les progrès vers l'égalité.

- **Objectifs visés par l'action publique :** afin de contrer les mouvements masculinistes qui menacent les progrès accomplis, les politiques d'égalité doivent :
- Mieux décrypter ces oppositions et réactions afin de limiter leur pouvoir de recrutement, de nuisance et mieux prévenir leur violence.
 - Reconnaître les violences masculinistes comme une forme de terrorisme et prévenir les alliances ou convergences avec d'autres mouvements radicaux et violents (ex. de liens avec des groupes d'extrême droite, suprémacistes blancs et néo-nazis).

Raison #3 – Les garçons et hommes qui subissent des effets collatéraux de la domination masculine peuvent avoir intérêt à l'égalité.

- **Faits et données:** Les expressions de la domination masculine sur les garçons peuvent prendre les formes suivantes :
- **Violences sexuelles contre les garçons** 27% des filles et 14% des garçons dans le monde ont été victimes de violences sexuelles³⁰. La prévalence des agressions sexuelles est de 14%³¹ parmi les filles et 6% par parmi les garçons en Europe³².

³⁰ Andrews G et al. Abus sexuel d'enfants. Dans: Ezzati M, et al, eds. Quantification comparative des risques sanitaires: charge de morbidité mondiale et régionale attribuable à certains facteurs de risque majeurs. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2004.

³¹ Rapport de situation mondial sur la prévention de la violence contre les enfants 2020 13 citant Moody G, Cannings-John R, Hood K, Kemp A, Robling M. Establishing the international prevalence of self-reported child maltreatment: a systematic review by maltreatment type and gender. BMC Public Health. 2018 Oct 10;18(1):1164

³² Pour information, dans le sillage de #MeToo, le #MeTooGay a fait état en février 2021 en France d'une vague de témoignages de violences sexuelles sur hommes gays dans un contexte de débat plus large autour de l'inceste et des violences sexuelles en France

- **Violences contre les hommes** La recherche converge vers l'idée que l'exercice de la violence par les hommes est une composante importante de la fabrication des « vrais hommes », que cela s'exerce contre les femmes pour les subordonner, ou que cela s'exerce contre d'autres hommes, en particulier contre les jeunes hommes et hommes de groupes marginalisés (migrants, hommes GBT+, hommes de minorités ethniques et religieuses, sans-abris et en situation de handicap) ou contre ceux ne se conformant pas aux normes de genre dominantes³³. Les garçons et les hommes exerçant des rôles, des métiers, des sports non traditionnellement associés au masculin peuvent également faire l'objet de propos ou comportements liés au sexisme³⁴.
- **Violences contre les garçons et les hommes gays, bis, trans** En moyenne dans l'UE, 47% des personnes LGBT+ se sont sentis discriminé-e-s ou harcelé-e-s au cours des 12 derniers mois en raison de leur orientation sexuelle (55% des femmes lesbiennes, 45% des hommes gays, 46% des personnes transgenres)³⁵. Un quart (26%) ont été agressé-e-s ou menacé-e-s de violence à la maison ou ailleurs, au cours des cinq dernières années.

Ces chiffres sont révélateurs du lien inhérent entre domination masculine et violences contre les personnes LGBT+, car « *le patriarcat implique l'acceptation d'idées fondamentales sur la nature et la valeur des femmes, leur potentiel et leurs rôles – dont les normes hétérosexuelles de femme et de mère. (...) Les sociétés hétéronormatives imposent une manière très spécifique de comprendre le rôle des hommes et des femmes. (...) De telles hypothèses et normes conduisent à une discrimination directe ou indirecte des personnes LGBT+ dans la sphère publique, limitant leur accès – voire leur refusant l'accès à différents services* »³⁶.

Hommes battus : mythe ou réalité ? Données sur les hommes victimes de violences entre partenaires intimes : des méthodologies et cadres d'analyse qui posent question

Des **études démontreraient** que les conjoints femmes et hommes jouent un rôle quasiment égal dans les violences entre partenaires intimes, soutenant l'idée que la violence des femmes contre les hommes serait invisibilisée. Ces études reposent principalement sur l'outil "Conflict Tactics Scale" (CTS)³⁷. Ces **études ont été largement critiquées** par la recherche et les expert-e-s. Les **chercheurs et chercheuses**³⁸ pointent notamment : une définition discutable de la violence (confusion avec la notion de conflit, pas de mesure de l'intensité des actes recensés ni de la nature des blessures occasionnées) (Cavalin, 2013) ;

³³ UE, *Role of men in gender-equality*, 2013, p. 106 <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/f6f90d59-ac4f-442f-be9b-32c3bd36eaf1>

³⁴ En France par exemple, 45% des hommes cadres au travail ont déjà entendu des remarques liées au sexisme les visant ou visant un collègue homme, telles que par exemple « il est trop gentil, pour faire ce métier, il faut en avoir », « j'ai besoin de vrais hommes, qui ont de l'estomac, du cœur au ventre », « avec la génération y, on ne tire plus rien des garçons », « il n'assure pas, c'est une femelette », « c'est un père, on ne peut pas miser sur lui » (enquête LH2-CSEP, menée en 2013, publiée en 2015)

³⁵ EU LGBT survey European Union lesbian, gay, bisexual and transgender survey, 2013 - <https://urlr.me/3WJVw>

³⁶ Conseil de l'Europe, *Égalité de genre et approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes* - <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/gender-equality-and-gender-mainstreaming>

³⁷ Outil développée à l'origine en 1971 par le Laboratoire de recherche sur la violence familiale à l'Université du New Hampshire (USA)

³⁸ Lucie Jouvét-Legrand, « Violences conjugales : une montée du courant masculiniste ? », *SociologieS* [En ligne], Débats, Penser les inégalités, mis en ligne le 14 avril 2018, consulté le 01 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/6620>

une absence de prise en compte de la récurrence des agressions ; un défaut de définition du contexte de la violence (légitime défense par exemple) (Lapierre & Côté, 2014) ; une absence de prise en compte de la réalité des vécus, qui varie fortement en fonction du sexe lorsque les réponses sont approfondies (Brown & Lefaucœur, 2012).

Le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) également soulève des doutes au sujet de l'ampleur des violences que subiraient les hommes de la part de leurs conjointes. Ainsi, les rapports d'évaluation portant sur la Belgique (2020), le Danemark (2017) et les Pays-Bas (2020) révèlent deux difficultés : le GREVIO relève dans ces pays, d'une part, un défaut d'analyse fondée sur le genre et un manque de données sexuées sur les violences dans le couple (en Belgique par exemple le sexe des victimes n'est pas encore renseigné dans les données des services de police relatives aux morts au sein des couples), et d'autre part, les enquêtes de population sur les violences entre partenaires intimes s'appuient sur une définition réputée « neutre » du "genre" évoquant des "violences interpersonnelles"³⁹.

La remise en cause de violences spécifiquement masculines et l'idée d'une réciprocité des violences dans le couple est au cœur des discours masculinistes, alimentant l'idée que les hommes seraient délaissés, voire lésés par les politiques et qu'au fond, les droits des femmes seraient devenus supérieurs à ceux des hommes. **Aussi, la reconnaissance de l'existence (marginale et non systémique) de violences commises par des femmes sur leur conjoint ne doit pas conduire à qualifier ces violences de "violences de genre" et à interroger la légitimité des ressources institutionnelles conquises par les mouvements féministes ni à réviser en profondeur les politiques publiques de lutte contre les violences masculines.**

- **Santé mentale et suicide** À l'échelle mondiale, **les taux de suicide sont environ deux fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes** (6,3 décès pour 100 000 pour les femmes, 13,9 pour 100 000 pour les hommes).

Suicide des hommes, faute des femmes ?

Ainsi que l'analyse avec précision Francis Dupuy-Déri dans son ouvrage « *La crise de la masculinité – Autopsie d'un mythe tenace* », la mobilisation dans le débat public de l'apparente inégalité de genre face au suicide a été largement mise en avant par les mouvements masculinistes se réclamant en particulier des « droits des pères », attribuant le plus fort taux de suicide des hommes à la hausse des divorces et au retrait de la garde des enfants qui en découlerait.

³⁹ Sur les Pays-Bas, le GREVIO indique être "préoccupé par le fait que, dans l'ensemble, l'approche neutre du point de vue du genre de la collecte de données crée des difficultés particulières pour comprendre la nature et la gravité différentes de la violence à l'égard des femmes, la dimension de genre de la majorité de la violence domestique aux Pays-Bas et la présentation des conclusions de ces données au public".

Pourtant, l'écart entre les taux de suicide des femmes et des hommes est stable historiquement et n'est pas corrélé à la place des femmes dans les sociétés ; il existe par ailleurs une grande variation de cet écart à travers le monde et il s'inverse parfois⁴⁰.

Rappelons enfin que les femmes ont davantage de pensées suicidaires que les hommes et réalisent plus de tentatives de suicide, mais utilisent des moyens moins mortels pour mettre fin à leurs jours. **L'instrumentalisation par les mouvements masculinistes des politiques de prévention du suicide n'invalide pas pour autant la légitimité de ces politiques.** Si les recherches montrent que les facteurs de suicide sont d'abord les crises économiques et la pauvreté, le racisme, l'homophobie et la transphobie (par exemple une jeune personne transgenre sur trois a sérieusement envisagé de se suicider au Canada ⁴¹), Francis Dupuy-Déri ajoute que « *la représentation conventionnelle d'un homme actif, fort, autonome et toujours gagnant rend les hommes plus vulnérables à un échec personnel – professionnel, familial, etc. – et limite leur volonté d'aller demander de l'aide* ». C'est ainsi que dans de nombreux pays **l'apport des études sur le genre et les masculinités est à juste titre aujourd'hui pris en compte selon une approche intégrée de l'égalité dans le domaine de la santé publique.**

- **Education** En 2012, dans les pays de l'OCDE⁴², 14% des garçons et 9% des filles n'atteignait pas le niveau de compétence de référence du PISA dans les trois matières : lecture, mathématiques et sciences. Depuis 2000, les écarts entre les filles et les garçons se sont réduits, mais les filles continuent d'avoir un meilleur niveau que les garçons en lecture et les garçons continuent d'obtenir un meilleur niveau en mathématiques et à être surreprésentés parmi les plus performant-e-s. En revanche, les garçons sont plus susceptibles de redoubler une année scolaire ou d'abandonner l'école⁴³. En 2019 dans l'UE, 11,9% des hommes et 8,4% des femmes âgées de 18 à 24 ans sont sortis du système éducatif, avec au plus un diplôme du premier cycle du secondaire⁴⁴.

Une école plus défavorable aux garçons ?

De nombreux ouvrages ou articles de journaux défendent l'idée que les écarts entre les filles et les garçons à l'école seraient le résultat d'une école trop « féminine », conséquence des combats féministes et qui ne répondrait pas aux besoins des garçons (selon une conception de la masculinité associée à une nature soi-disant plus active et agressive).

En réalité, les écarts entre les filles et les garçons à l'école sont bien antérieurs aux conquêtes des droits des femmes et sont établis depuis le début du 20^{ème} siècle. Par ailleurs, malgré une profession majoritairement composée de femmes, l'école n'est pas encore exempte de

⁴⁰ Le taux de suicide est même estimé plus élevé chez les femmes par exemple au Bangladesh, en Chine, au Lesotho, au Maroc et au Myanmar (Institute of Health Metrics and Evaluation-IHME).

⁴¹ Veale, J., Saewyc, E., Frohard-Dourlent, H., Dobson, S., Clark, B. et le Canadian Trans Youth Health Survey Research Group. (2015), cité dans <https://urlr.me/7jSC1>

⁴² https://www.oecd-ilibrary.org/education/education-at-a-glance-2015_eag-2015-en

⁴³ EU Commission; Eurydice (Education, Audiovisual and Culture Executive Agency), *Gender differences in educational outcomes: study on the measures taken and the current situation in Europe*, Education, Audiovisual and Culture Executive Agency, 2010, Brussels, <https://urlz.fr/f24m>

⁴⁴ OECD, *Education at a Glance*, 2015 <https://urlz.fr/f24o>

sexisme (ex : manuels scolaires, pratiques parfois inconscientes telle qu'une moindre sollicitation des filles, ségrégation verticale des emplois etc.). Enfin, les études montrent que l'origine sociale est bien plus déterminante que le sexe dans les écarts entre les élèves (les écarts entre les filles et les garçons des classes favorisées sont quasi nuls).

Surtout, la meilleure réussite scolaire des filles ne se traduit pas sur le marché du travail et plus largement, en termes d'indépendance économique. L'orientation des filles et des garçons reste très imprégnée de stéréotypes. Les filles se retrouvent souvent dans les filières les moins rémunératrices professionnellement et les effets du décrochage scolaire sur l'insertion professionnelle sont bien plus forts sur les filles que sur les garçons.

- **Objectifs visés par l'action publique** : puisque les garçons et hommes qui subissent des effets collatéraux de la domination masculine peuvent avoir intérêt à l'égalité, les politiques d'égalité doivent :
- Mobiliser les études sur le genre pour mieux analyser les ressorts des violences et autres pressions contre les hommes et entre hommes, y compris l'articulation entre le sexisme et d'autres rapports de domination tels que l'homophobie ou le racisme.
 - Soutenir le développement de l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques sectorielles et la formation des professionnel-le-s des politiques publiques aux questions de genre et d'égalité.

c) Points de vigilance

Mettre un « coup de projecteur » sur les garçons et les hommes soulève des pièges et des menaces inhérentes à ne pas minorer :

- **#1 - Mettre l'accent sur les garçons et les hommes ne doit pas ni invisibiliser, ni faire reculer une analyse complète des rapports sociaux de sexe/genre et de la domination masculine, telle que consacrée par les standards internationaux**

Rendre visible la question de la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité impose une double lucidité :

- **D'une part, lucidité sur les responsabilités de certains hommes (qu'ils agressent, discriminent, ou captent le pouvoir) et sur les privilèges dont bénéficient l'ensemble des hommes.** Sans chercher à culpabiliser tous les hommes ni à nier le « coût » de la domination masculine pour certains, il ne serait en effet ni juste ni honnête de vouloir « faire plus » pour les garçons et des hommes dans les politiques d'égalité, sans s'occuper d'abord de la responsabilité qu'ont les hommes de changer la donne. Et si cet exercice est salutaire, il est parfois inconfortable, pour les hommes comme pour les femmes, chez qui cela exige de dépasser les injonctions à l'écoute, l'empathie et la recherche du consensus. Face à une réalité difficile à dire ou à entendre, il est alors tentant de minimiser ou lisser son discours.
- **D'autre part, lucidité sur les influences des discours masculinistes** qui conduisent à une fragilisation de la crédibilité des politiques d'égalité et des discours féministes.

Rendre visible la question de la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité impose de ne pas perdre le cap consacré par les standards internationaux Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination des femmes (CEDEF), traités européens, normes contraignantes et non contraignantes du Conseil de l'Europe, etc.) : l'amélioration de la vie des femmes et des filles pour atteindre l'égalité.

Aussi, pour trouver leur place dans les politiques d'égalité, les interventions qui insistent sur le « coût » de la domination masculine, devraient faire l'objet d'une vigilance approfondie et contribuer *in fine* au **renforcement des droits effectifs des filles et des femmes**, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté. **Les politiques d'égalité exigent davantage que d'interroger la masculinité, en soi, pour soi et pour les hommes.**

Un retour d'expérience éclairant : le virage d'ONU Femmes

Après avoir largement soutenu l'intérêt d'un travail poussé avec les hommes dans le cadre de programmes visant l'égalité femmes-hommes, ONU femmes réinterroge aujourd'hui son approche et semble se préparer à faire un pas de côté.

Dans la publication « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions* » de novembre 2020, les auteurs relèvent que « les préoccupations au sujet de l'évaluation (...) vont bien au-delà du domaine des « hommes pour l'égalité de genre », mais revêtent une importance particulière sur le terrain, étant donné les questions légitimes posées sur l'orientation des ressources pour le travail anti-patriarcal envers ceux qui, à première vue, bénéficient le plus clairement du patriarcat. Derrière le "qu'est-ce qui fonctionne?" la question fondamentale est : « est-ce que ça vaut le coup ? ». La représentante d'ONU Femmes interrogée, Victoria Diaz-Garcia nous a en effet confirmé qu'« ONU femmes est à un tournant de son orientation en direction des hommes et garçons, tirant les leçons de ces dernières années. Nous devons nous rappeler notre mandat d'agence des Nations Unies dédiées à l'égalité et l'autonomisation des femmes », ajoutant qu'« on entend souvent l'idée que "l'égalité de genre est aussi bonne pour les hommes". C'est juste et pertinent, mais cela doit aller de pair avec le fait d'être clair sur la priorité donnée aux droits des femmes et des filles et à la responsabilité des hommes et des garçons à agir pour établir un rapport d'égalité avec les femmes et les filles pour atteindre l'égalité pour tout le monde ».

- **#2 - Mettre l'accent sur les garçons et les hommes ne peut faire l'impasse d'une analyse fondée sur des définitions agréées et sur la recherche sur le genre**

Le développement depuis une cinquantaine d'années des études de genre et de données quantitatives et qualitatives robustes scientifiquement – d'abord portées par les associations de femmes / féministes puis relayées dans les universités et par les institutions – a été clé dans le développement des politiques d'égalité, permettant d'objectiver un état de fait inégalitaire tout en mesurant les progrès accomplis.

Il apparaît que **certaines des interventions ciblant les garçons et les hommes reposent sur des diagnostics qui sont contredits par les données sexuées et la recherche sur le genre**, soit qu'elles mobilisent des définitions discutables – et accessoirement non reconnues par les textes internationaux (ex. données sur les violences dans le couple), soit qu'elles soient mobilisées avec partialité - occultant ainsi l'analyse globale des inégalités (ex. données sur le suicide ou le désinvestissement scolaire des garçons).

- **#3 – Mettre l’accent sur les garçons et les hommes ne doit pas conduire à fragiliser les organisations de femmes / féministes travaillant pour les droits des femmes et l’égalité par une concurrence renforcée vis-à-vis de financements déjà faibles, en termes de visibilité ou de pratiques (menace de la non-mixité)**

La mise en avant de l’agenda « garçons et hommes » peut également conduire à fragiliser les organisations féministes de plusieurs manières :

-**Un risque de détournement de financements déjà faibles au profit d’interventions étiquetées « garçons et hommes ».** Les expert-e-s interrogé-e-s et ONU Femmes⁴⁵ pointent un risque de compétition accrue pour des financements dans un contexte financier contraint voire en baisse (en particulier au sud). Contre ce risque, l’organisation MenEngage intègre dans son plaidoyer la nécessité : de financer davantage les politiques d’égalité ; de ne pas conditionner des financements prévus pour les organisations féministes dont le focus principal est les femmes et les filles au développement d’actions visant les garçons et les hommes. MenEngage insiste également sur la nécessité de dialoguer avec les organisations féministes auprès desquelles cette organisation considère avoir des comptes à rendre. Le développement de nouvelles initiatives ciblant les garçons et les hommes ne peut donc se faire sans financements additionnels et nouveaux – bien que l’on puisse alors s’interroger sur les bénéficiaires prioritaires de ces financements « nouveaux ». D’autre part, les initiatives visant à réparer le « coût » de la domination masculine (santé mentale des hommes, etc.), dont l’impact sur les droits des femmes et des filles n’est pas évident, devraient pleinement s’intégrer dans les politiques sectorielles dans le cadre de l’approche intégrée de l’égalité (politiques de santé, politiques d’éducation, etc.).

-**Un risque de remise en question de la non-mixité** de certaines organisations ou de certaines actions, **et des coûts cachés pour les organisations.** La non-mixité pour les femmes peut représenter une étape nécessaire pour aller vers l’égalité de genre, en tant qu’espace de mise en commun et de partage d’expériences ainsi que d’espaces sécurisés et sécurisants. A l’inverse, la non-mixité entre hommes relève le plus souvent d’une captation du pouvoir entre pairs (boys club), dont l’objectif in fine n’est pas la mixité et sans d’ailleurs que la non-mixité n’ait besoin d’être prônée. Le discours soutenant une nécessaire « implication » des hommes peut conduire à fragiliser les organisations qui mènent des activités non mixtes. Ce discours est d’autant plus problématique que la majorité des organisations féministes sont mixtes et ouvert aux bénévoles de tout sexe.

-Un risque de **détournement de la reconnaissance et de la visibilité des organisations et initiatives de femmes.** Bien souvent encore, les propos prononcés par des hommes obtiennent une plus forte validation et visibilité. Contre ce biais, MenEngage s’engage par exemple à refuser toute intervention en tant qu’intervenant principal.

⁴⁵ Voir la liste des personnes interrogées à l’annexe I et le rapport de ONU Femmes précité « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions* ».

Repérer et déconstruire les mythes, les idées-reçues et les caricatures

Les débats sur la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité sont jonchés de nombreuses idées reçues, parfois relayées sans conscience de leurs origines ni malveillance, mais qu'il convient d'identifier car elles fragilisent les fondements de l'action en faveur de l'égalité.

L'égalité serait bonne pour tout le monde, « gagnante-gagnante » et les hommes auraient « tout à y gagner ». S'il est vrai qu'à moyen terme et à l'échelle de la société tout entière, l'égalité est facteur de cohésion sociale et de bien-être, s'il est également vrai que certains hommes ont à gagner d'un assouplissement des injonctions et des diktats liés au genre, il est important d'avoir conscience que l'avancée vers l'égalité entraîne pour les hommes une réduction des privilèges évoqués ci-avant. Laisser penser que les hommes n'ont rien à perdre relève donc d'une analyse incomplète des rapports de pouvoir, et constitue une forme de malhonnêteté vis-à-vis des hommes notamment.

L'égalité serait « déjà là » et le temps des droits des femmes serait « révolu » et ainsi travailler avec les garçons et les hommes serait « innovant ». Alors que les chiffres attestent que politiques dites des « droits des femmes » n'ont pas encore produit tous leurs effets, il semblerait toujours plus urgent de passer à l'étape d'après. Cela s'est traduit par exemple par des références de plus en plus rares au terme "droits des femmes". Si ces changements terminologiques ont pu s'opérer pour des motifs entendables plusieurs des personnes et institutions auditionnées appellent à ne pas « brûler les étapes » et à rendre visibles à la fois les droits des femmes et l'objectif d'égalité de genre.

On en ferait trop pour les femmes, il y aurait trop de ressources pour l'égalité. Les études sur le financement des politiques d'égalité démontrent que les budgets demeurent largement inférieurs aux besoins et minimes au regard de l'investissement public total. Ainsi par exemple, seulement 5% de l'aide au développement ciblaient l'égalité de genre comme objectif principal en 2012-2013⁴⁶. En ce qui concerne l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes, le pourcentage était encore plus faible (2%). Ces sous-investissements financiers entraînent une précarisation forte de l'immense majorité des organisations - associatives, publiques ou privées - en charge de la définition, mise en œuvre, accompagnement ou évaluation des politiques des droits des femmes et de l'égalité de genre.

Les organisations féministes seraient excluantes, agressives, « anti-hommes » et mèneraient d'ailleurs « une guerre des sexes » voulant remplacer une domination par une autre. Cet argument éculé ne peut écarter le fait qu'aucun courant ne revendique ce renversement, et que "si le féminisme n'a jamais tué personne, le machisme tue tous les jours" comme l'a dit l'autrice Benoîte Groult. Même si certaines activités sont parfois conduites en non-mixité, les portes de la grande majorité des organisations de promotion des droits des femmes et de l'égalité sont ouvertes aux hommes qui ne rencontrent pas

⁴⁶ Selon les rapports d'évaluation de l'aide au développement conduites par l'OCDE

d'obstacle objectif à s'engager. En France, par exemple, les hommes ont toujours eu une place dans le mouvement féministe, et la proportion est stable depuis l'entre-deux guerres, autour de 15%⁴⁷.

⁴⁷ Jacquemard Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, PUR, 2015

a) CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE

Quatre groupes d'initiatives peuvent être identifiés en fonction de l'objectif poursuivi : développer les données scientifiques et le cadrage normatif et politique (1), viser les garçons et les hommes comme freins aux droits des femmes et à l'égalité de genre (2), comme agents du changement (3) ou comme victimes collatérales de la domination masculine (4). Les exemples cités viennent illustrer la variété du répertoire d'action, sans pour autant les hiérarchiser et encore moins les valider comme « bonnes pratiques »⁴⁸.

a) Des initiatives visant le développement d'un diagnostic informé scientifiquement et d'un cadrage normatif et politique partagé

Produire des données, études, rapports

Il est encore très fréquent au niveau national que l'on ne dispose toujours pas de données statistiques ventilées par sexe. Cela est d'autant plus vrai aux niveaux européen et local, et s'agissant de données croisant la dimension de sexe avec d'autres variables (âge, classe sociale, origine, orientation sexuelle, situation de handicap, territoire, etc.).

Par ailleurs, une grande vigilance doit être portée sur la méthodologie de production et les cadres d'analyse de ces données. Le cas des données relatives aux hommes victimes de violences entre partenaires intimes est révélateur (cf. p. 13).

Enfin, le défaut d'objectivation se traduit également par le fait que la plupart des programmes et initiatives engagés dans le domaine des garçons et des hommes et de l'égalité de genre n'ont pas encore fait l'objet d'études robustes sur leur impact⁴⁹.

Pour pallier le manque de données disponibles et comparables, l'OCDE a publié en février 2021 le **rapport « *Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment* »**. Le rapport fournit une **liste d'indicateurs pour mesurer les changements des 10 normes de "masculinités restrictives"** (5 normes liées aux sphères économique et politique, 5 à la sphère privée). Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'index SIGI (Social Institutions and Gender Index) existant, qui mesure de manière générale les barrières à l'effectivité des droits des femmes. Cette contribution opérationnelle importante est de nature à guider les efforts des pouvoirs publics pour développer et harmoniser des systèmes de données et des approches fondées sur des faits mesurables et comparables dans le temps⁵⁰.

La commission européenne a publié en 2012 le rapport "Le rôle des hommes dans l'égalité de genre : stratégies européennes et perspectives". Le rapport fournit des données comparées entre les femmes et les hommes dans divers domaines clés (éducation, travail, soins, santé, violences, participation des hommes aux politiques d'égalité), notamment à partir de fiches pays synthétiques. Le rapport mentionne les coûts induits par les rôles traditionnels liés au genre qui pèsent sur les garçons et les hommes tout en rappelant l'importance cruciale de ne

⁴⁸ Voir l'annexe 2 pour la méthodologie et les sources d'information.

⁴⁹ Greig & Flood, UN Women Discussion paper, 2020, p.33

⁵⁰ Voir: [OECD iLibrary | Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment \(oecd-ilibrary.org\)](https://oecd-ilibrary.org/man-enough?lang=fr)

pas perdre de vue l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes et de rejeter la perspective antiféministe de la "discrimination à l'égard des hommes" et des "droits des hommes".

Coordonnée par **ONU Femmes et l'ONG Promundo**, l'étude **IMAGES⁵¹ - intitulée "Understanding Masculinities" (2017)** fait référence au niveau international. Basée sur la méthodologie de l'étude IMAGES, une étude semblable a été conduite en Géorgie avec le soutien de UNDP et UNFPA : "Men, Women, and Gender Relations in Georgia: Public Perceptions and Attitudes" (2019).

Au niveau de la Scandinavie, un **rapport du Conseil nordique des ministres coordonné par l'ONG Promundo et intitulé "State of Nordic Fathers" (2019)** rend compte des résultats d'une enquête auprès de 7 515 femmes et hommes, dont 85% de parents et une majorité ayant pris au moins deux semaines de congé parental.

Les constats clés du Rapport sur l'état des pères nordiques (2019)

Si les pères et les mères s'accordent sur l'importance de congés parentaux également partagés, les pères pensent que les responsabilités de soins aux enfants sont effectivement partagées à égalité entre les deux parents, alors que les mères pensent que ce n'est pas le cas.

Les pères qui prennent les congés parentaux les plus longs sont les moins susceptibles de compter sur une partenaire femme pour accomplir la plupart du travail de soins, les moins susceptibles d'adhérer à des normes traditionnelles de masculinité, et ceux également qui cherchent le plus d'information sur la parentalité dans des livres, auprès de médecins, ami-e-s ou partenaires.

Quand les soins aux enfants sont partagés de manière égalitaire les pères et les mères sont plus satisfaits de leur relation de couple, les pères sont plus satisfaits dans leur rôle de parents et les mères plus satisfaites dans leur travail.

Les pères qui ne prennent pas de congés paternité ou des congés courts sont les plus susceptibles de dire que leurs relations avec leurs collègues ou managers se détérioreraient s'ils prenaient des congés parentaux plus longs. Enfin, plus un père a été longtemps en congé parental, plus il désire opérer des changements dans sa vie professionnelle pour s'occuper de ses enfants.

En **Lituanie** aussi le Gouvernement a fait produire une étude mesurant les attitudes des hommes concernant les mesures d'articulation des temps de vie. En **Serbie**, une **analyse de la valeur économique du travail de soins non rémunéré** a été menée⁵². L'analyse fait notamment apparaître que la valeur totale du travail de soins non rémunéré est estimée à 21,5 % du PIB serbe contre 9% au niveau mondial (14,9 % du PIB provenant du travail de soins non rémunéré des femmes et 6,6 % du PIB de celui des hommes).

En **France**, la mission légale de produire un "**Rapport annuel sur l'état du sexisme**" est confiée au Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. L'édition 2020 renseigne par exemple qu'en France, alors que les femmes assurent toujours 80% des tâches domestiques, 56% de la population estime que l'égalité domestique est atteinte (cela grimpe à 63% chez les hommes). Une forte illusion de l'égalité persiste.

⁵¹ [Understanding masculinities, results from the International Men and Gender Equality Study in the Middle East and North Africa | UN Women – Headquarters](#)

⁵² Avec le soutien d'ONU Femmes et du Fonds britannique pour la bonne gouvernance.

Organiser des temps de réflexion et d'échanges

Le cycle de **conférences ICMEO - International Conference on Men and Equal Opportunities** - a été lancé et coorganisé par le Conseil Nordique des Ministres et EIGE à partir de 2012⁵³. Au niveau de la société civile, MenEngage Alliance a organisé trois **symposiums internationaux depuis sa création**.

Porter une attention au langage et à la communication

De manière générale, de nombreuses évolutions ont conduit à remplacer le masculin dit neutre par la double-flexion pour rendre visible le masculin et le féminin (par exemple, « *citoyens et citoyennes* » au lieu de « *citoyens* ») ou à user de termes épicènes (par exemple, « *humankind* » au lieu de « *mankind* »). Inversement, et marquant une attention pour les garçons et les hommes, en **Norvège** par exemple, le titre de *helsesøster* (*health sister* en anglais, correspondant au titre d'infirmier/infirmière scolaire en français) est aujourd'hui remplacé par un titre neutre du point de vue du genre (*helsesykepleier*). L'effet recherché est double : recruter plus d'hommes sur ce métier et augmenter la part de garçons faisant appel aux services de santé.

b) Initiatives visant les garçons et les hommes comme freins aux droits des femmes et à l'égalité de genre

Ces initiatives peuvent viser les objectifs suivants : prévenir la hausse des résistances actives au fur et à mesure que l'autonomie et la liberté des femmes progressent ; limiter les conséquences négatives de ces résistances ; et, enfin, transformer positivement les garçons et les hommes réfractaires en alliés promouvant et pratiquant l'égalité.

Partager les responsabilités et les ressources dans les sphères publiques et privées

"Nous ne verrons pas l'atteinte de l'égalité de genre si les hommes ne prennent pas en charge 50% du travail domestique et parental". Gary Barker, Président Directeur de Promundo, Co-fondateur de MenEngage Alliance.

Le partage du travail de soins non rémunéré est encore loin d'être neutre du point de vue du genre, y compris dans les pays distingués comme les plus en avance⁵⁴. La Note de travail préalable à la 3ème conférence ICMEO intitulée "Caring masculinities" (les masculinités du soin) souligne que pour viser un partage égalitaire des soins *"une politique de « liberté de choix individuelle » ne fonctionne pas, si elle ne crée pas au préalable les conditions nécessaires (par exemple sous la forme d'une égalité des salaires) à la mise en œuvre effective*

⁵³ Les conférences ont successivement été accueillies par l'Allemagne (2012), l'Autriche (2014), le Luxembourg (2016), la Suède (2018) et l'Estonie (2020).

⁵⁴ Selon une enquête menée auprès de 5 000 femmes sur la répartition des tâches domestiques et ménagères (IFOP pour Consolab, 2019), 69% des femmes italiennes disent "en faire beaucoup plus" que leur conjoint, 44% en Espagne et en France, 43% en Allemagne et au Royaume-Uni. 73% des femmes en moyenne disent « en faire plus » que leur conjoint, contre 16% des hommes. En Islande et Suède les pères prennent environ 30% des congés parentaux disponibles, 20% en Norvège, et 11% au Danemark et en Finlande (Rapport State of Nordic Fathers, Nordic Council of Ministers, 2019). Dans aucun des pays nordiques la part prise par les hommes dans le travail parental et domestique approche les 50%. Par exemple en 2010 en Suède, la part prise par les hommes dans le travail parental était de 42,2%, et de 36,9% dans le travail domestique, et au Danemark cette part des hommes dans le travail parental était de 43,5%, et de 30,5% dans le travail domestique (2010, EWCS dans les fiches pays du Rapport de l'UE publié en 2013 sur les rôles des hommes dans l'égalité de genre).

de cette liberté de choix". Ainsi, de plus en plus d'Etats membres adoptent des réformes légales et structurelles.

Espagne : un "congé de naissance et de soin à l'enfant" de 16 semaines pour les deux parents, intransférable et payé à 100% du salaire

Dans le sillage de pays pionniers tels que la Norvège (1993), où 15 semaines de congé parental sont réservées aux pères et sont perdues si elles ne sont pas prises (71% les prennent), l'Espagne est devenue depuis le 1er janvier 2021 le premier pays au monde où les deux parents - qu'ils soient femmes ou hommes - ont droit à **un congé de naissance égal de 16 semaines, intransférable et payé à 100% du salaire**. Le gouvernement espagnol a inscrit l'adoption de cette réforme dans la mise en œuvre de la Constitution espagnole et des engagements internationaux de l'Espagne en matière de droits humains et de droits des femmes, en particulier l'objectif d'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale et celui de co-responsabilité des deux parents. La mise en œuvre de la réforme du "congé de naissance et de soin à l'enfant" (*permiso por nacimiento y cuidado de menor*) - qui remplace les congés de maternité et de paternité - a été progressive : alors que le congé de maternité était de 16 semaines, 8 semaines ont été accordées au second parent en 2018, 12 en 2020 et 16 depuis 2021. La réforme est menée par le ministère du travail considérant notamment son impact en matière d'employabilité et de non-discrimination sur le marché du travail pour les femmes, et d'articulation des temps de vie et d'implication dans le secteur des soins pour les hommes.

En 2020 plusieurs autres Etats membres du Conseil de l'Europe ont adopté des réformes allant dans la même direction : en **Suisse** (nouveau droit à un congé de paternité de deux semaines) ; en **Estonie** (congé de paternité de 30 jours, contre 10 précédemment) ; en **France** (congé d'accueil de l'enfant allongé de 28 jours contre 11 jours précédemment) ; aux **Pays-Bas** (nouveau droit à prendre 5 semaines de congés payés à 70% du salaire par l'Etat en plus de la semaine de congé payée à 100% du salaire à la naissance de l'enfant) ; en **République Slovaque**, le nombre de pères prenant un "congé de maternité" (terme légal, que le congé soit pris par une femme ou un homme) est passé de 78 en 2009 à 17 000 en 2019 - et sur la même période le nombre de pères en congé parental est passé de 4 000 à 7 000.

D'autres réformes ou initiatives encouragent ou accompagnent la transition égalitaire vers une co-responsabilité entre les deux parents : **au Danemark** : loi en cours d'examen pour s'assurer que les **correspondances officielles relatives à un enfant soient adressées de manière digitale aux deux parents et non seulement à la mère**; **en France** : nouveau **service public de recouvrement des pensions alimentaires non payées** alors que 30% environ d'entre elles ne sont pas payées ou le sont de manière irrégulière ; **en Norvège** : stratégie gouvernementale de soutien à la parentalité pour renforcer la participation et le recours à ces services par les pères (via par ex. le **podcast "Ma vie de papa au quotidien"**) ; **Ukraine** : campagne de sensibilisation **"Les 4 mains du bonheur"** impliquant des joueurs de football professionnels et leurs enfants; **Slovénie** : **"Project Action Dad"** (mars 2020-février 2022) qui souligne l'importance de l'engagement actif des hommes dans la paternité et le soin aux enfants dès la naissance. D'autres réformes ou initiatives concernent le partage des tâches de **soins aux autres personnes dépendantes** comme les personnes en situation de handicap ou âgées.

Dans la sphère publique, conduire le groupe des hommes à faire de la place aux femmes dans les postes de représentation et de décision peut passer par l'adoption de mesures contraignantes telles que des quotas dans les sphères politiques, économiques et sociales. Alors que dans les comités de direction des plus grandes entreprises cotées en bourse en Europe, les femmes sont au mieux 25% en **Suède** et en **Grande Bretagne**, **l'Allemagne** vient de contraindre par la loi (suivant en ceci d'autres pays européens) à ce qu'un tiers au moins des sièges soit occupé par les femmes, alors qu'elles ne représentent que 12,8% des comités aujourd'hui.

Sanctionner les violences et discriminations et prévenir la récidive

L'impunité demeure la règle dans le plus grand nombre de contextes en matière de violences et discriminations exercées par des hommes contre des femmes, des enfants ou des personnes LGBT+. Malgré cela et notamment les dispositions de la Convention d'Istanbul (Article 45 Sanctions et mesures), la question de l'effectivité des sanctions et des conséquences chez les hommes et les femmes de ce sentiment d'impunité largement partagé n'est généralement pas interrogée en matière d'action sur les hommes et l'égalité. Rares sont les documents sur "hommes et l'égalité" qui évoquent la question. Mais dans le contexte post #MeToo, cela pourrait évoluer. Citons cet extrait du document de travail publié par ONU Femmes (novembre 2020) : "Les progrès vers l'égalité de genre sont contrecarrés en particulier par l'inaction institutionnelle et l'impunité. Concernant les violences contre les femmes et les filles par exemple, les échecs institutionnels lorsqu'il s'agit de réponses systémiques sont bien documentés." **Articuler les travaux du Conseil de l'Europe sur l'accès à la justice pour les femmes avec cette problématique des hommes et de l'égalité de genre constituerait un levier d'action.**

L'article 16 de la Convention d'Istanbul demande aux Etats parties de soutenir ou d'établir des programmes de prise en charge des hommes violents contre des femmes pour notamment prévenir la récidive. De tels programmes ont commencé à être mis en place à la fin des années 1970. L'alinéa 3 du même article souligne l'importance que la sécurité, le soutien et les droits des victimes restent une priorité et que « ces programmes soient établis et mis en œuvre en étroite coordination avec les services spécialisés dans le soutien aux victimes ». Il apparaît également important d'évaluer régulièrement l'impact de ces programmes⁵⁵.

En **Espagne**, pour la moitié des programmes, 80% de leurs participants sont envoyés **de manière obligatoire par une décision de justice**, et s'appuient sur des financements municipaux ou issus des gouvernements régionaux (par exemple le programme de la **Région de la Rioja** articulé avec le soutien aux femmes victimes de violence de genre). Au niveau national, la Délégation gouvernementale contre la violence de genre travaille à l'élaboration d'une "**Stratégie nationale pour l'éradication de la violence des hommes contre les femmes (2021-2025)**". Elle intégrera une **ligne stratégique dédiée au travail sur les "masculinités sexistes et la violence"** pour **développer des mesures spécifiques qui engagent les jeunes et les hommes à exercer leur responsabilité** pour en finir avec les violences sexistes et, donc, s'engager pour l'égalité de genre.

⁵⁵ Lucas Gottzén, Margunn Bjørnholt, and Floretta Boonzaier, *Introduction: What Has Masculinity to Do with Intimate Partner Violence?*, in *Men, Masculinities and Intimate Partner Violence* (Routledge, 2020)

Dans d'autres pays européens, des services dédiés aux hommes violents, comme des lignes téléphoniques, centres de prise en charge et places d'hébergement temporaires, semblent en développement dans l'objectif de favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récidive (Belgique, France, Norvège, ...). Le GREVIO, dans son questionnaire d'évaluation d'ordre général adopté le 11 mars 2016, demande aux Etats parties à la Convention d'Istanbul de renseigner un certain nombre d'éléments concernant ces programmes. **Le GREVIO interroge le fait que, parfois, dans le champ judiciaire, de tels programmes soient déployés en tant qu'alternative à une condamnation⁵⁶ plutôt qu'en complément d'une condamnation.**

Lutter contre les mouvements collectifs violents d'opposition aux droits des femmes et à l'égalité de genre

La résolution 35/10 adoptée par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU le 22 juin 2017 intitulée "Accélérer les efforts pour éliminer la violence à l'égard des femmes : impliquer les hommes et les garçons dans la prévention et la lutte contre la violence à l'égard de toutes les femmes et filles" souligne, comme condition générale à l'engagement des hommes et des garçons, la **nécessité de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles, y compris celles faites aux défenseuses des droits des femmes. Le Danemark a impulsé en 2020 la conduite d'une étude sur la "Manosphère" (cf. p. 6).** L'étude "L'internet en colère : une menace pour l'égalité de genre, la démocratie et le bien être"⁵⁷ a permis d'identifier qu'environ 850 jeunes hommes nordiques sont actifs dans des communautés Internet misogynes telles que les INCEL (célibataires involontaires - dont les membres partagent la même croyance que les femmes les ont privés de leur droit en tant qu'hommes à des relations sexuelles), ou MRA (Men's Rights Activists), qui estiment que les droits des femmes et le féminisme sont une menace directe pour la société qui doit être combattue. L'étude pointe le grave problème démocratique que pose cette violence en ligne avec une conséquence directe : pousser des femmes à se retirer des discussions publiques et donc à les faire se taire.

c) Initiatives visant les garçons et les hommes comme agents de promotion des droits des femmes et du changement vers l'égalité de genre

Si la tendance forte était jusqu'ici de plutôt s'adresser à la société civile, un accent est mis de manière croissante sur les hommes de pouvoir⁵⁸.

Demander des comptes aux hommes en position de pouvoir

"Davantage de travail est nécessaire directement avec les hommes en position de pouvoir politique, tels que les hommes élus, membres de partis politiques et hauts fonctionnaires, afin de promouvoir des espaces politiques et des débats à travers lesquels des changements de politiques publiques en faveur de l'égalité de genre peuvent être atteints" Alain Greig et Mickael Flood (ONU Femmes, 2020)

⁵⁶ Cf. Rapport du GREVIO sur la Belgique (2020)

⁵⁷ Menée par le Center for Digital Youth Care - <https://www.norden.org/en/nyhed/report-prevalence-men-who-use-internet-forums-characterised-misogyny>

⁵⁸ Résolution 35/10 du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, 2017 ; Discussion paper ONU Femmes, 2020.

Le **réseau international de leaders "International Champions Leaders"** rassemble depuis 2015 des décideurs et décideuses politiques déterminé-e-s à en finir avec les barrières à l'égalité de genre dans leur sphère d'influence, par exemple en s'engageant à ne plus participer à un panel exclusivement composé d'hommes.

Le **mouvement HeForShe⁵⁹** est un **mouvement de solidarité international** initié par ONU Femmes en 2014 qui vise à renforcer les droits des femmes pour en faire des droits universels. Pour y parvenir, HeForShe appelle les hommes et les garçons à prendre la parole et à lutter contre les inégalités qui touchent les femmes et les filles du monde entier. **L'initiative IMPACT d'HeForShe a engagé des hommes chefs d'Etat, chefs d'entreprises et présidents d'universités. Deux guides des hommes alliés⁶⁰** et d'autres ressources de communication ont été produites.

Des hommes et femmes élu-e-s à la direction d'un Etat et d'un Gouvernement nomment des gouvernements paritaires. **Parmi les 14 pays seulement dans le monde à avoir au gouvernement 50% de femmes ou plus, la moitié sont en Europe : l'Andorre, L'Albanie, l'Autriche, la France, la Finlande, l'Espagne, la Suède.**

Au niveau diplomatique, et à l'image de la **"diplomatie féministe"** revendiquée par la Suède depuis 2014, des hommes et femmes chef-fe-s d'Etat et de gouvernements décident de faire des droits des femmes et de l'égalité de genre une des priorités principales de leur action diplomatique⁶¹ : la **Finlande**, la **France⁶²**, les **Pays-Bas**, le **Royaume-Uni**, la **Suède**. Des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les Nations unies font de même dans leurs politiques de coopération et d'actions extérieures.

Eduquer et former aux droits humains, à l'égalité et à la non-violence

Le cadre normatif international rappelle aux gouvernements de manière claire l'exigence d'intégrer dans les systèmes éducatifs et de formation initiale et continue l'égalité filles-garçons et une approche de genre.

En **Belgique**, la Communauté française a poursuivi en 2020 son projet de **module en ligne de formation initiale et continue des enseignant-e-s « Filles-Garçons une même école »⁶³**. Dans le secteur de la jeunesse est développé un programme de labellisation et de financement d'organismes intervenant dans le champ de **l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)**. En **France**, où l'achat d'un acte sexuel est interdit (comme en Suède depuis 1999), la loi considère comme indissociable **l'éducation à la sexualité et la question de l'égalité filles-garçons, de la non-discrimination et de la non-marchandisation du corps**. En **Allemagne**, une stratégie numérique (www.meintestgelaende.de) est financée depuis 2013 pour faciliter les échanges entre jeunes et entre professionnel-le-s.

⁵⁹ <https://www.heforshe.org/fr/movement>

⁶⁰ <https://www.heforshe.org/fr/impact> / <https://www.heforshe.org/en/9-ways-men-can-become-allies-equal-rights>

⁶¹ [PACE - Doc. 14627 \(2018\) - The gender dimension of foreign policy \(coe.int\)](https://www.unhcr.org/refugees/fr/policy/policy-14627-2018-the-gender-dimension-of-foreign-policy-coe-int)

⁶² La France a récemment décidé de financer une étude "Masculinités, violences et paix" réalisée par Swisspeace : <https://ch.ambafrance.org/Masculinites-violence-et-paix-etude-de-Swisspeace>

⁶³ www.egalitefillesgarçons.be

A l'âge adulte, des plans de formation professionnelle obligatoire - en particulier pour les directions et managers - impliquent de fait un grand nombre d'hommes et favorisent de profonds changements organisationnels et de pratiques individuelles. Le **ministère de l'Agriculture français s'est par exemple fixé pour objectif de former en deux ans 100% de ses personnels de direction et de management** à l'égalité professionnelle, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et la lutte contre les discriminations.

Travailler en mixité

En **Norvège**, le programme national *Men in Health* (Menn i helse) vise les hommes non employés âgés de 25 à 55 ans en leur fournissant la formation requise à leur embauche dans le **secteur de la santé et des soins** (65 municipalités participent au programme, soit près d'une municipalité sur 6 dans le pays). En **Allemagne**, le programme pilote fédéral « Changement de carrière - hommes et femmes **dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants** » (*Quereinstieg - Männer und Frauen in Kitas*) est piloté par le Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse et compte environ 35% d'hommes dans ses bénéficiaires (soit près double du pourcentage habituellement constaté dans les formations pour éducateurs/éducatrices). Depuis 2011, une *"Journée des filles"* et une *"Journée des garçons"*⁶⁴ se tiennent annuellement en avril pour encourager à des choix de formation ou d'études contre-stéréotypés.

Engager les garçons et les hommes à être non-violents et pour l'égalité

Ce type d'action passe souvent jusqu'à présent par le relai et le soutien à des initiatives issues de la société civile. S'il en existe plusieurs aux quatre coins du globe⁶⁵, une initiative se distingue au niveau mondial par sa visibilité et son impact : **la campagne du ruban blanc (White Ribbon Campaign)**, née au Canada en 1991 en réaction à l'assassinat de femmes étudiantes de l'Ecole polytechnique de Montréal. L'organisation White Ribbon Canada demande aux hommes qui portent le ruban blanc de s'engager à ne "jamais commettre, cautionner ou garder silencieuses toutes formes de violences basées sur le genre"⁶⁶ (à l'origine l'appel concernait les "violences contre les femmes").

Au **Pays-Bas**, dans le sillage du mouvement White Ribbon, **le gouvernement a décidé en 2016 de créer un cadre de coopération appelé Emancipator**⁶⁷ avec plus de 30 organisations travaillant avec des garçons et hommes pour stopper la violence contre les femmes. En **Estonie**, **les pouvoirs publics ont lancé en 2020 une campagne** similaire pour inviter les hommes à être vigilants à leur comportement et ses effets sur ses proches : "Quel genre d'homme veux-tu être ?" ("What kind of male-character do you want to be?"). Les **événements Barbershop**, initiés par l'Islande et le Suriname en 2014, "encouragent les hommes et les garçons à s'engager activement dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité". Une **conférence Barbershop a par exemple été organisée à Riga en Lettonie en 2020**⁶⁸.

⁶⁴ www.boys-day.de 300 000 garçons allemands ont participé à cette journée. Tout comme la *Journée des filles*, elle se tient généralement le quatrième jeudi d'avril.

⁶⁵ Zéro Macho contre le recours à la prostitution en France, Men's Action to Stop Violence Against Women (MASVAW) en Inde (Shahrokh, Edström, Kumar, & Singh, 2015), One Man Can dans plusieurs pays d'Afrique (van den Berg et al., 2013), ou des groupes d'hommes anti-viol aux USA.

⁶⁶ <https://www.whiteribbon.ca/about.html>

⁶⁷ <https://www.emancipator.nl/whiteribbon/>

⁶⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=3arJCKNSryM>

d) Initiatives visant les garçons et les hommes comme victimes collatérales de la domination masculine

La documentation à disposition pour cette étude fait apparaître un nombre relativement faible d'initiatives sur cet axe. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cela : demande sociale faible, problématique traitée dans d'autres politiques sectorielles sans identification du lien avec le genre ou réticence à agir du fait des pièges nombreux énoncés ci-avant (cf. Partie I). Les quelques pays relayant des initiatives sur cet axe le font, dans la majorité des cas, sur des problématiques dont la dimension de genre divise la recherche et qui peuvent être instrumentalisées par des groupes masculinistes (ex : décrochage scolaire des garçons ou violences contre des hommes par des femmes au sein du couple). Par ailleurs, on relève le faible nombre d'initiatives là où les raisons d'agir sont les moins contestables du point de vue de l'égalité de genre, par exemple sur les violences sexistes et sexuelles contre les garçons, les hommes gays ou trans.

La 5ème conférence ICMEO⁶⁹ en Estonie en 2020 a souligné l'importance pour les hommes de "se prendre en charge soi" (gagner en autonomie) et de "prendre soin de soi" (gagner en bien être). Dans son intervention, Carlien Scheele, Directrice d'EIGE, s'est fondée sur l'Eurobaromètre relatif à l'égalité de genre pour pointer de fortes variations existant en Europe concernant le rapport des hommes aux émotions: si en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède quasiment tous les hommes pensent qu'il est acceptable pour un homme de pleurer, environ 35% des hommes en Bulgarie, Lituanie et Roumanie pensent le contraire.

En **Norvège**, le ministère chargé de l'enfance a fait produire deux rapports récents (2019) qui traitent de l'égalité de genre chez les filles et les garçons, notamment en milieu scolaire, et relève que les "secteurs où les questions des hommes sont particulièrement pertinentes sont le décrochage scolaire, les choix d'orientation, la santé et les facteurs de risques et les questions relatives à la violence". Depuis 2010, les municipalités norvégiennes ont l'obligation légale de fournir des services d'accueil d'urgence aux femmes et aux "hommes victimes de violence entre partenaires intimes".

Concernant l'**Allemagne** les autorités soulignent que "les garçons et les hommes sont également victimes de violence (principalement dans la sphère publique, mais aussi dans la sphère privée, dans les institutions de soins et dans les institutions pour enfants et jeunes)". Afin d'offrir des "conseils spécifiques aux hommes" victimes de violence, une formation a débuté en 2019 en prévoyant que ces conseils soient diffusés par les institutions de conseil existantes. Un centre national de coordination pour la protection des hommes contre la violence est en cours de création dans le cadre d'un projet de deux ans qui prévoit notamment des "sensibilisations du grand public à la violence envers les hommes" et la "création de foyers pour les hommes et leurs enfants".

Concernant le **Danemark**, les autorités soulignent que "les hommes sont également surreprésentés et se trouvent au bas de l'échelle, par exemple en ce qui concerne les problèmes sanitaires et sociaux", et que "les hommes non qualifiés et célibataires sont particulièrement touchés ; ils meurent plus tôt, gagnent moins et ont moins d'enfants". Des initiatives spéciales sont donc prises en direction des hommes et des garçons. Par exemple, dans le champ de la

⁶⁹ <https://www.sm.ee/et/uritused/5th-international-conference-men-and-equal-opportunities-men-who-care>

santé, la **vaccination contre le papillomavirus** est aussi recommandée à partir de 12 ans pour les garçons⁷⁰, et les médecins généralistes sont sensibilisés aux symptômes du **cancer du pénis**. Un travail est également mené, au niveau municipal, pour l'amélioration de la **santé mentale des hommes**, ou encore pour **rompre la solitude et le mal-être d'hommes âgés**. Des actions semblables pour améliorer le recours des hommes à la santé sont menées en Norvège et en Suisse.

Enfin, relevons que des normes liées au genre en matière de contraception peuvent limiter les **choix de contraception des hommes** - et peser sur les femmes. En **Grande Bretagne**, la **vasectomie** est systématiquement présentée parmi les différentes méthodes de contraception par les services de santé et, ainsi, ce pays se distingue en Europe par une pratique courante de la vasectomie accessible gratuitement et assez largement, alors que dans la plupart des autres européens ce service n'est pas du tout proposé ou de manière extrêmement marginale.

⁷⁰ En France, depuis le 1er janvier 2021, cette vaccination est remboursée pour les garçons entre 11 et 14 ans comme c'était jusqu'alors le cas pour les adolescentes.

b) PRÉCONISATIONS

Traiter de la question des hommes et des garçons est souvent présentée comme une évidence, une nouvelle étape "moderne" et "indispensable" des politiques d'égalité de genre. De sorte qu'il paraîtrait parfois incongru de s'interroger sur le "Pourquoi ?" avant d'en venir au "Comment ?". Pourtant, le travail engagé par la présente étude sur le cadrage a révélé qu'il est au contraire urgent de clarifier les termes du débat avant de s'engager dans le "comment faire?". C'est indispensable pour maîtriser un agenda des droits des femmes et de l'égalité de genre encore fragile et éviter les pièges .

En réalité, interroger la place des garçons et des hommes dans les politiques d'égalité est aussi ancien que l'est la place et la responsabilité des hommes dans les inégalités de genre: elle a toujours été et demeure centrale. Aussi, cela plaide pour la confirmation et la consolidation d'une stratégie d'action publique globale pour les droits des femmes et l'égalité de genre plutôt que pour le développement d'une stratégie autonome autour des garçons et des hommes.

Desserrer la prison des normes pour accroître les libertés personnelles pour les femmes et les hommes (niveau individuel) doit toujours aller de pair avec l'action déterminée pour en finir avec la domination du groupe des hommes sur le groupe des femmes (niveau structurel).

L'étude menée ici ne plaide pas pour une recommandation dédiée et identifie six préconisations pour le Conseil de l'Europe.

1. Faire en sorte que les hommes deviennent agents du changement vers l'égalité réelle

Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation des droits des filles et des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. De freins à l'égalité, ils doivent en devenir les agents, et les hommes en situation de pouvoir ont, à ce titre, une responsabilité particulière (Rationnel #1).

Préconisation 1 - Rappeler aux Etats membres, notamment aux hommes en situation de pouvoir, leurs devoirs d'investir massivement dans les politiques d'égalité, de rendre des comptes sur leurs engagements internationaux. Il s'agit aussi dans ce contexte d'insister sur l'objectif de faire appliquer les lois existantes et de les renforcer chaque fois que possible et priorisant, par mesure d'efficacité, des politiques publiques macro-économiques plutôt que des actions ponctuelles centrées sur la société civile et une approche individuelle.

Exemples de mesures et d'actions :

- ✓ appliquer les lois qui préviennent et interdisent les violences, protègent les victimes et sanctionnent les agresseurs ;
- ✓ promouvoir un réel partage du travail non rémunéré domestique et de soins, en priorité par l'adoption d'un congé d'accueil de l'enfant égalitaire et obligatoire pour les deux parents, non-transférable et rémunéré à 100% du salaire ;
- ✓ promouvoir un réel partage du pouvoir, y compris par des mesures contraignantes ;
- ✓ financer l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge ;
- ✓ adopter des plans nationaux de formation obligatoire à l'égalité professionnelle pour des publics cibles dans les secteurs public et privé.

2. Comprendre et mieux répondre aux attaques des mouvements masculinistes

Il apparaît clairement que les mouvements masculinistes menacent les progrès accomplis en matière de droits des femmes et d'égalité (Rationnel #2).

Préconisation 2 – Intégrer la question des groupes masculinistes dans les actions et stratégies du Conseil de l'Europe sur la gouvernance de l'internet, sur le discours de haine, sur l'égalité entre femmes et hommes, sur les droits des enfants et aussi contre le terrorisme

Dans un contexte de montée des radicalismes populistes, xénophobes et religieux, cette question des "masculinités" peut, si l'on n'y prend pas garde, venir à la fois décrédibiliser les politiques publiques d'égalité et les discours féministes, susciter des discours de haine et des agressions réelles contre les filles et les femmes, et en particulier les défenseuses de leurs droits, et soutenir l'idée que les garçons et les hommes "problématiques" ne seraient jamais "nous" mais "les autres" (les étrangers, les pauvres, etc.).

3. Renforcer l'approche intégrée de l'égalité

Les garçons et hommes ont un intérêt, soit de court terme, soit de long terme, à l'égalité et à la fin de la domination masculine, ce qui nécessite une approche intégrée et une meilleure connaissance de la situation (Rationnel #3).

Préconisation 3 - Réaffirmer auprès des Etats-Membres et au sein du Conseil de l'Europe la nécessité de consolider une approche intégrée de l'égalité, notamment par la mobilisation des études sur le genre dans l'ensemble des politiques sectorielles.

Exemples de mesures et d'actions:

- ✓ soutenir le développement de l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques sectorielles (éducation ou santé par exemple) ;
- ✓ soutenir la formation des professionnel-le-s pilotant ces politiques sectorielles ;
- ✓ mobiliser les études sur le genre pour mieux analyser les ressorts des violences et autres pressions entre hommes et contre les hommes, y compris l'articulation entre le sexisme et d'autres rapports de dominations tels que l'homophobie ou le racisme.

Accompagner l'action grâce à des lignes directrices. Afin d'éviter l'ensemble des pièges identifiés, il serait pertinent d'identifier et de diffuser des conseils pratiques (par exemple les éléments 10 identifiés ci-dessous) pour accompagner le développement d'initiatives relatives aux garçons et aux hommes conformes au cadre des politiques en matière de droits des femmes et d'égalité de genre.

Cet outil pourrait notamment comprendre les aspects suivants :

- ✓ mettre en place une gouvernance démocratique associant sur un pied d'égalité les filles et les femmes à la définition, la mise en œuvre et le suivi d'initiatives impliquant les garçons et les hommes, en consultant systématiquement les organisations reconnues travaillant pour les droits des femmes(1), en organisant la transparence des financements (2), et en programmant la redevabilité vis-à-vis du mouvement féministe et des financeurs (3) ;
- ✓ assurer que ces initiatives ont pour objectif politique premier l'égalité et le renforcement pour les filles et les femmes de leurs droits effectifs, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté

(4), et non pas un objectif politique alternatif qui viserait, en soi, à renforcer des droits des hommes et des garçons et leur pouvoir d'agir sans remettre en question la domination masculine. Cet objectif est en conformité avec le cadre normatif et les normes internationales et européennes relatives aux politiques d'égalité entre les femmes et les hommes (normes du Conseil de l'Europe, CEDEF, traités européens, etc.) ;

- ✓ assurer une approche de transformation des rapports liés au genre (et non pas une approche figée des rôles sociaux de genre et des catégories "femme" et "homme" qui essentialise et homogénéise "la femme" et "l'homme") (5) ;
- ✓ se fonder sur un diagnostic objectivé par la recherche et des données robustes scientifiquement qui s'appuient sur le concept de genre pour informer la situation de départ et permettre un suivi (6) ;
- ✓ faire l'objet de ressources additionnelles (7) pour ne pas compromettre des opportunités et des ressources pour les femmes et les filles ni accroître la compétition et précarité matérielle et financière auxquelles sont déjà soumises les organisations travaillant pour l'égalité ;
- ✓ ne pas conduire à fragiliser, d'une quelconque manière, ou réduire la visibilité des organisations travaillant pour les droits des femmes et l'égalité ciblant prioritairement les femmes et les filles (8) ;
- ✓ reconnaître le rôle moteur de leadership des femmes et des filles pour les progrès vers l'égalité (9) ;
- ✓ organiser une évaluation des actions menées au prisme de l'objectif d'égalité et du renforcement pour les filles et les femmes de leurs droits effectifs, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté (10).

4. Soutenir le développement de la recherche

Il s'agit ici de soutenir la recherche ou des études, afin de mieux connaître et *in fine*, d'éviter le risque d'invisibilisation ou de recul d'une analyse complète des rapports sociaux de sexe/genre et de la domination masculine, telle que consacrée par les normes internationales (piège #1) et de faire l'impasse d'une analyse fondée sur des définitions agréées et sur la recherche sur le genre (piège #2).

Exemples de domaines d'études ou de recherche pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres:

- ✓ la perception de la transition égalitaire par les femmes et les hommes et l'évolution des normes liées au genre. Ces éléments pourraient être traités par exemple sur la base d'indicateurs⁷¹ et de sondages et études réguliers permettant des comparaisons européennes et internationales afin de mieux saisir les contextes nationaux et d'adapter les politiques en conséquence ;
- ✓ l'étude des mouvements masculinistes et notamment de leurs liens avec d'autres mouvements radicaux et/ou violents ;
- ✓ l'évaluation des programmes de prise en charge des auteurs de violences.

⁷¹ Tels que les indicateurs proposés par l'OCDE (2021).

5. Coopérer avec les organisations de femmes /féministes

Afin de contre-carrer le risque de fragilisation des organisations de femmes / féministes travaillant pour les droits des femmes et l'égalité par une concurrence renforcée vis-à-vis de financements déjà faibles, en termes de visibilité ou de pratiques (piège #3), il s'agit ici pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres d'associer étroitement aux débats et activités en lien avec les garçons et les hommes la société civile féministe ciblant les filles et les femmes et renforcer le soutien à ces organisations intervenant en priorité auprès des filles et des femmes.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des entretiens

- **Kira Appel**, Adjointe au Responsable de la Division pour l'Égalité de Genre au Ministère de l'environnement et de l'alimentation du Danemark, Membre de la Commission pour l'Égalité de Genre du Conseil de l'Europe (13 janvier 2021)
- **Ana Arrillaga Aldama**, Cheffe de service à l'Institut de la Femme et de l'Égalité des chances en Espagne, Membre de la Commission Égalité de Genre du Conseil de l'Europe (27 janvier 2021)
- **Laxman Belbase**, Co-directeur du Secrétariat global de MenEngage basé à Washington; **Katrien Van der Heyden**, Membre belge du Comité de Direction des membres de MenEngage Europe; **Jennifer Rodriguez Bruno**, Coordinatrice du Plaidoyer au Secrétariat global basé à Washington, **Anna Lindqvist (Suède)**, Membre suédoise et co-coordinatrice du réseau MenEngage Europe (25 janvier 2021)
- **Mélissa Blais**, Professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Membre de l'Institut de recherches et d'études féministes, du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et de TRYSPACES au Canada & **Francis Dupuis-Déri**, Enseignant en science politique à l'UQAM et Membre du RéQEF (20 janvier 2021)
- **Victoria Diaz-Garcia**, Spécialiste des partenariats et du plaidoyer à la Division de la Société Civile au sein d'ONU Femmes à New-York (21 janvier 2021)
- **Gwendoline Lefebvre**, Présidente du Lobby européen des femmes (LEF) (20 janvier 2021)
- **Pierrette Pape**, ancienne Directrice des politiques et des campagnes au Lobby européen des femmes (2009-2017) et coordinatrice du projet et de la publication du LEF sur les hommes et l'égalité European Women's Voice en 2011-2012 (08 février 2021)

Annexe 2 - Questions méthodologiques

L'étude se base sur la compilation de documents préalablement transmis par le secrétariat de la Commission pour l'égalité de genre (GEC), sur une série d'entretiens (Annexe 1), ainsi que sur un travail de recherche complémentaire.

En particulier, la cartographie proposée en partie II a été réalisée à partir des contributions transmises par huit Etats membres au secrétariat de la GEC du Conseil de l'Europe (entre décembre 2020 et janvier 2021) ; de compléments d'informations concernant 12 autres Etats membres, issus des rapports nationaux soumis par les Etats membres au Conseil de l'Europe ; du document « Activités dans les états membres sur les hommes et les garçons et l'égalité entre les femmes et les hommes » (décembre 2020) ; d'autres initiatives identifiées au fil de la revue de littérature. La cartographie proposée ne peut prétendre à l'exhaustivité. Les exemples cités viennent illustrer la variété du répertoire d'action, sans pour autant les hiérarchiser ou encore moins les valider. A ce stade, compte-tenu du caractère limité des informations disponibles, et dans les temps impartis, il n'a pas été possible d'évaluer ni la solidité ni l'impact des actions mentionnées, notamment du point de vue du renforcement des droits des femmes, de la transformation des rapports liés au genre vers davantage d'égalité, ou relativement à leurs financements.